

Annexe au Règlement Général des compétitions « Epreuves par Equipes »

Epreuves par équipes Jeunes

▪ **Rencontres**

Suivant la catégorie d'âge et le type de championnat les équipes seront formées soit de 2 joueurs au minimum soit de 3 joueurs au minimum.

La structure du championnat est définie chaque saison en fonction du poids des équipes qui permettra de faire évoluer des équipes en championnat régional, territorial ou en championnat départemental.

En phase de poules, chaque équipe marque un point par partie gagnée en simple et 2 points par partie gagnée en double.

En rencontre par élimination directe, chaque équipe marque un point par partie gagnée en simple et en double.

Format des rencontres :

- En championnat 11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans : les parties de simple se jouent selon le format 1\* et les parties de double selon le format 4\*\*.
- En championnat 9/10 ans format vert : les parties de simple et de double se jouent selon le format 7\*\*\*.
- En championnat 8/9/10 ans format orange : les parties de simple et de double se jouent selon le format 5\*\*\*\*.

\* Format 1 : format traditionnel avec 3 sets à 6 jeux

\*\* Format 4 : 2 sets à 6 jeux avec application de la règle du point décisif à 40A.

Le 3<sup>ème</sup> set se dispute sous forme d'un super jeu décisif (il n'y a pas de repos de 10 minutes entre le 2<sup>ème</sup> set et le super jeu décisif)

\*\*\* Format 7 : 2 sets à 5 jeux avec application de la règle du point décisif à 40A, jeu décisif à 4/4.

Le 3<sup>ème</sup> set se dispute sous forme d'un super jeu décisif (il n'y a pas de repos de 10 minutes entre le 2<sup>ème</sup> set et le super jeu décisif).

Le terrain est de 24m sans couloir, le filet est à 0,914m, on joue avec des balles intermédiaires.

\*\*\*\* Format 5 : 2 sets à 3 jeux avec application de la règle du point décisif à 40A, jeu décisif à 2/2.

Le 3<sup>ème</sup> set se dispute sous forme d'un super jeu décisif (il n'y a pas de repos de 10 minutes entre le 2<sup>ème</sup> set et le super jeu décisif).

Le terrain est de 18m sans couloir, le filet est à 0,80m, on joue avec des balles souples.

▪ **Composition des équipes suite à la parution des classements mensuels :**

Le classement à prendre en compte est toujours le classement du joueur au jour de la rencontre. Par conséquent, les classements des joueurs seront actualisés lors de chaque parution du classement mensuel. Il est de la responsabilité du joueur et de son club de tenir compte du nouveau classement pour composer son équipe.

Classement mensuel

Une équipe E est constituée de 2 joueurs(euses) titulaires « brûlés » sur lesquels est calculé son poids. Ces 2 joueurs ne peuvent jouer dans aucune autre équipe.

Il peut arriver, avec l'instauration du classement mensuel, qu'un remplaçant éventuel, au vu de ses résultats, obtienne un classement supérieur au joueur titulaire n° 2. Dans ce cas, le remplaçant peut intégrer l'équipe E mais ne pourra plus dès lors jouer dans une autre, l'équipe E comptant en conséquence 3 joueurs « brûlés ».

▪ **Jour et heure des rencontres**

Les rencontres débiteront à 14 heures 30, à la date prévue. La date de la rencontre pourra être avancée et l'horaire de début de la rencontre pourra être modifié en cas d'accord entre les 2 clubs et confirmé par un échange de mail entre ces 2 clubs avec copie à la commission compétente.

▪ **Forfait**

En cas de forfait, une pénalité de 10 € sera appliquée.

▪ **Championnat 11/12 ans régional qualificatif au Championnat de France (nouveau) :**

Ligue des Hauts-de-France de Tennis – 93 rue du Fort – CS 21015 – 59701 MARCQ-EN-BAROEUL  
Tél : +33 (0) 3 20 81 87 30 – [ligue.hautsdefrance@fft.fr](mailto:ligue.hautsdefrance@fft.fr) – [www.ligue.fft.fr/hautsdefrance](http://www.ligue.fft.fr/hautsdefrance)

Ligue des Hauts-de-France – Antenne d'Amiens – Chemin de la Fosse au Lait – BP 10920 – 80009 AMIENS Cedex 1  
Tél : +33(0) 3 22 33 76 70

La commission des Jeunes a limité le nombre d'équipes à 16 maximum afin de pouvoir faire si possible 4 poules de 4 (les ½ finales opposeraient le vainqueur de la Poule A à celui de la Poule B, et celui de la Poule C à celui de la Poule D).

Celui-ci est qualificatif pour le Championnat de France qui se déroulera de la façon suivante :

- Dimanche 17 mars 2019 : phase d'élimination directe dans un des deux clubs qualifiés issus des ligues,
- Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars 2019 : phase finale (lieu non connu actuellement).

Le retour des qualifiés et la composition des équipes doivent être connus pour le 7 janvier 2019 à la F.F.T.

Ce championnat est indépendant des championnats par équipes départementaux qui se dérouleront ultérieurement.

1 seule équipe garçon et 1 seule équipe fille par club.

Inscription sur ADOC **avant le 24 septembre 2018. Saisie simultanée (obligatoirement) de la composition d'équipe.** La commission se réserve le droit de sélectionner les meilleures équipes dont le poids maximum sera d'environ 28 (moyenne des 2 meilleurs classements). Les calendriers seront mis en ligne fin septembre.

#### Dates du championnat :

- 1<sup>er</sup> tour avant le 21 octobre 2018 (possibilité de jouer à partir du 5 octobre)
- 2<sup>ème</sup> tour avant le 11 novembre 2018
- 3<sup>ème</sup> tour avant le 25 novembre 2018
- ½ finales dans les clubs vainqueurs des poules A et C le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018
- **Finales** à la Ligue des Hauts-de-France à Marcq-en-Baroeul le **samedi 15 décembre 2018.**
  - ⇒ Ces rencontres seront juge-arbitrées.
  - ⇒ Merci de prévoir **un arbitre qualifié A1 ou A2** pour les équipes finalistes.

Les dates indiquées sont les « **dates butoir** » pour jouer la rencontre, ce qui permet ainsi de jouer soit le mercredi soit le samedi (en dehors des horaires scolaires) ou même le dimanche **précédant cette date.**

#### Format :

- **2 simples** (format 1),
  - **1 double** (format 4 - la règle du double (point décisif à chaque jeu, et en cas de 3<sup>ème</sup> set, super tiebreak) est à appliquer ; bien prendre note du règlement général commun sur le site de la Ligue). Le double compte pour **2 points** pendant le championnat, 1 point en phase finale (les 2 et 15/12/2018).
  - Lors du Championnat de France, le double se joue en numéro 1. Les clubs doivent donc respecter cet ordre.
- **Championnat 13/14 – 15/16 et 17/18 ans régionaux (nouveau) :**

A compter de cette année, ils seront constitués sous forme de tableaux comprenant les 5 clubs « champions départementaux » et en fonction du poids des équipes qualifiées.

#### Format :

- **2 simples** (format 1),
- **1 double** (format 4 - la règle du double (point décisif à chaque jeu, et en cas de 3<sup>ème</sup> set, super tiebreak) est à appliquer ; bien prendre note du règlement général commun sur le site de la Ligue). Le double compte pour **2 points** pendant le championnat, 1 point en phase finale.

Un joueur peut être remplacé par un joueur non inscrit dans la composition initiale de l'équipe, à condition qu'il n'ait pas un classement supérieur au moins bon classé de l'équipe.

S'il devait y avoir exceptionnellement 2 équipes d'un même club, l'équipe 1 devra obligatoirement intégrer les joueurs les mieux classés au début de la saison.

Il se déroulera sur 3 journées.

Les 6 finales se dérouleront en juin 2019 à la Ligue.